



Rapport de la réunion du comité du 12 novembre 2024 à 16 h 00

Présents :

Représentants des communes :

Mmes et MM. Jean-Luc Nosbusch (membre du bureau), Jill Goeres, Marco Bermes, Ben Scheuer (président), Daniel Moura, Camille Feltes (à partir du point 2.b), Ana Teresa Marques Lima (à partir du point 3), Ariane Toepfer, Patrick Hierthes (membre du bureau) et Jean-Paul Dimmer

Représentants de l'État :

Mmes et MM. Jean-Pierre Arend, Begzada Bahtijari, Françoise Bonert (membre du bureau), Patrick Dondelinger (à partir du point 2.b), Nora Elvinger et Ronnie Schmit

M. Claude Petit, directeur

Mme Natassja Mich, directrice adjointe

M. Claude Thomé, secrétaire-rédacteur

Absents :

Représentants des communes :

M. Joé Nilles et Mme Andrée Henx-Greischer, (excusés)

Représentants de l'État :

Mme Liette Mathieu (vice-présidente) et Monsieur Luis Soares (excusé)

Ordre du jour :

1. Approbation et signature du rapport du comité du 8 octobre 2024 ainsi que des délibérations afférentes
2. Affaires de personnel :
 - a. Huis clos : Nomination définitive au poste de secrétaire-rédacteur
 - b. Approbation d'avenants au contrat de travail
3. Approbation d'une convention de partenariat
4. Approbation d'un contrat dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
5. Fixation de tarifs
6. Vote du budget rectifié 2024
7. Vote du budget 2025
8. Planification des procédures de renouvellement du statut de parc naturel et de la labellisation Géoparc mondial UNESCO
9. Fixation de dates
10. Communications du bureau et questions du comité

Les points 2-7 font l'objet d'une délibération.

1. Approbation et signature du rapport du comité du 8 octobre 2024 ainsi que des délibérations afférentes

Le comité approuve le rapport.

2. Affaires de personnel :

a. Huis clos : Nomination définitive au poste de secrétaire-rédacteur

Monsieur Claude Thomé est définitivement nommé au poste de secrétaire-rédacteur.

b. Approbation d'avenants au contrat de travail

Le comité approuve les avenants au contrat de travail de Monsieur Marco Buchmann et de Madame Conny Bourgmeyer. Les deux contrats sont reconduits pour une année supplémentaire. Madame Bourgmeyer travaille désormais sur les deux projets « Insekteräich » et « Prairies maigres ».

3. Approbation de conventions dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »

Le comité approuve les conventions avec :

- les conjoints Biver-Wagener
- Costa Nadia
- Moraru Theodor
- Pereira Alexandre
- Schimberg Keven
- Schweigen Jane

4. Approbation d'une convention de partenariat

Le comité approuve la convention de partenariat avec « Päiperléck Sàrl ».

5. Fixation de tarifs

Le comité fixe les tarifs suivants :

- coffret-cadeau (carafe + verres) : 30 €
- carafe : 14 €

6. Vote du budget rectifié 2024

Le comité vote le budget rectifié 2024.

7. Vote du budget 2025

Le comité vote le budget 2025.

8. Planification des procédures de renouvellement du statut de parc naturel et de la labellisation Géoparc mondial UNESCO

Monsieur Petit présente un aperçu des procédures relatives au renouvellement.

9. Fixation de dates

Les réunions de comité de l'année 2025 sont fixées aux dates suivantes : 25.02., 13.05., 08.07., 07.10., 11.11.

10. Communications du bureau et questions du comité

- Il est rappelé que l'évènement de plantation régional dans le cadre de la Journée nationale de l'Arbre aura lieu le 16 novembre 2024 à 10h30 à Cruchten (Nommern). L'évènement sera documenté par un reportage de RTL Télévision.
- Des réunions d'information sur le NGPM auront lieu à la Maison du Parc les 20 novembre (pour les conseillers communaux) et 29 novembre (pour le personnel communal) 2024.
- Monsieur Scheuer évoque la passerelle en bois menant au géosite « Schiessendempel » et qui est dans un mauvais état. Il explique que même si l'entretien de la passerelle n'incombe pas au NGPM, sa rénovation le concerne dans le sens qu'il mène à un géosite. Une réunion y relative aura lieu le 18.11 avec l'ORT MPST, l'ANF et les communes concernées.
- Madame Bonert annonce le recrutement de Madame Jessica Cimander pour les deux régions LEADER « Miselerland » et « Mëllerdall ». Madame Cimander est responsable pour le programme de développement villageois.
- Monsieur Scheuer rappelle la lettre adressée par le NGPM à ses communes membres dans le cadre du Pacte communal du vivre-ensemble interculturel. Il réitère sa proposition de venir présenter le projet aux conseils communaux qui le souhaitent.



3

